In the name of Allah, the Most Gracious, the Most Merciful













CENTRE HOSPITALO UNIVERSITAIRE DE BENI MESSOUS
HOPITAL ISSAD HASSANI
SERVICE DE MEDECINE LEGALE

Dr A. ABBAS
Maitre Assistante

FACTEURS QUI INFLUENCENT LA SANTE :

Génétiques, démographique, environnementaux

A / INTRODUCTION :

Les objectifs en matière de santé, selon la loi sur la protection et la promotion de la santé du 16 fév. 85 (art 3), visent à protéger la vie de l'homme contre les maladies et les risques, ainsi **que l'amélioration des conditions de vie et de travail**.

La protection et la promotion de la santé concourent au bien être **physique et moral** de l'homme et **à son épanouissement au sein de la société**... (Art 2

A la lumière de ces deux articles, il est possible de considérer que l'individu est affecté par les facteurs physiques, chimiques, biologiques de l'environnement, mais aussi par les facteurs sociaux et psychosociaux.

Ce qui, en matière de santé publique, a conduit à l'identification des ces facteurs environnementaux ayant un effet préjudiciable sur l'homme en vue de leur réduction ou de leur élimination et de déterminer les normes sanitaires visant à assurer **des conditions saines de vie et de travail** (art 26).

De cette identification seront élaborées des mesures préventives, curatives, éducatives et sociales ayant pur but de préserver et d'améliorer la santé de l'individu et de la collectivité (santé publique) (art 25)

De ce fait le sens, actuellement donné, à la santé publique repose sur la prise de conscience que les styles de vie et les conditions de vie, avec leurs composantes psychologiques, sociologiques et environnementales déterminent la santé et sont devenus des sujets de préoccupations.

B / IDENTIFICATION DES FACTEURS DE RISQUES

- Le risque est la probabilité d'apparition d'une maladie.
- Le facteur de risque est celui qui modifie le niveau de ce risque.

La présence chez l'individu de certains facteurs augmente la possibilité de développer une maladie donnée.

Les facteurs de risque peuvent être d'origine biologique (cholestérol et triglycérides sanguins élevés), chimique (nicotine), psychologiques (stress), socioculturelle (sédentarité).

Les facteurs environnementaux ou comportementaux peuvent être d'origine extérieure (exogènes) comme le sel, le tabac, la suralimentation et/ou propres à l'individu (endogènes) comme le sexe, l'âge, l'hérédité.

Les principaux facteurs de risque de maladies chroniques non transmissibles (selon OMS) sont les suivants :

1. **Le tabac** : parfois en association avec l'alcool, responsable d'un nombre élevé de cancer pulmonaire et aérodigestifs supérieurs, de maladies respiratoires chroniques et coronariennes dont l'impact est considérable surtout en qualité de vie des personnes. Le tabagisme féminin est en augmentation ainsi que chez les adolescents.
   Le tabagisme passif est également un problème de santé publique.
2. **L'alcool** : à l'origine de cancer, maladie chronique du foie, d'atteintes psychiques, d'accidents de circulation et donc de décès et de blessés avec des séquelles (morbidité et mortalité prématurées).
3. **Alimentation inappropriée, excès de poids, activité physique insuffisante :** l'excès de poids et sédentarité, souvent associées, sont des facteurs de risques importants de maladies chroniques, de diabète, et maladie cardiovasculaire.

Le changement de nos habitudes alimentaires se rapprochant progressivement du mode alimentaire occidental, en particulier dans les grandes villes, est à l'origine d'une augmentation de la prévalence de l'obésité. Outre la quantité des apports caloriques, la qualité des aliments a des répercussions sur la santé des individus. Une consommation suffisante de fruit et légumes et des apports modérés en sel sont ainsi favorables à une diminution de certaines maladies chroniques (cancer, maladie cardiovasculaire et diabète).

Les jeunes sont de faibles consommateurs de fruits et légumes. Les prévalences de surcharges pondérales varient de façon importante selon le milieu social touchant plus particulièrement les milieux les plus modestes.

4. **La tension artérielle**

5. **Le cholestérol élevé**

6. **Pollution atmosphérique** (particules fines, ozone), **polluants de l'eau** (contamination des eaux souterraines par nitrates et pesticides).

7. **Les perturbateurs endocriniens :** dioxine, métaux lourds.

8. **Les déchets industriels, ménagers, hospitaliers** (décharge à ciel ouvert).

Ces facteurs de risques peuvent être classés de la manière suivante :

- **Facteurs de risque naturels** : âge, sexe, constitution, génétique.
- **Facteurs de risque comportementaux** : tabagisme, mauvaise alimentation, activité physique insuffisante.
- **Facteurs de risque intermédiaire** : diabète, obésité/excès de poids, hypertension artérielle.
- **Facteurs de risque environnementaux** : contexte socio – économique, climat, pollution atmosphérique, culturels, urbanisation (qui a des effets sur le logement, l'accès aux services et aux produits)

C / STRATEGIE DE PREVENTION DE CES FACTEURS :

La politique de santé publique vise à réduire la mortalité de la population par l'accès aux soins et leur qualité (prévention – soin) et tente de réduire les morts dites « **évitables** » c'est-à-dire liées à des comportements à risque (alcool, tabac, conduite dangereuse...)

Les facteurs comme l'âge, le sexe, la constitution génétique sont impossibles à changer, mais il est possible de modifier plusieurs facteurs liés aux comportements, à nos habitudes de vie et certains facteurs comme l'hypertension artérielle, l'excès de poids, l'intolérance au glucose.

La reconnaissance des facteurs de risque permet la conception d'une politique de prévention des maladies chroniques et de lutte contre ces facteurs (prévention primaire).

1. Lutte contre le cancer : par le dépistage cancer du sein, du col de l'utérus, colo – rectal de populations cibles selon l'âge, le sexe et prédispositions génétiques
2. La prévention – éducation visant à éviter la dépendance chez l'adolescent (alcool, drogues, médicaments, psychotropes)
3. Lutte contre le tabagisme (interdiction de fumer dans lieux publics, augmentation des prix...)
4. La réduction des accidents de travail et de la route.

5. L'éducation sanitaire en matière d'alimentation (sel, sucre, conservateur, colorants alimentaire.
6. Encouragement à l'activité physique (sport scolaire) pour lutter contre l'obésité
7. L'amélioration des conditions de vie des personnes âgées dépendantes et organisation de prise en charge spécifique des maladies liées au grand âge (Alzheimer)

D / CONCLUSION :

La connaissance des facteurs de risques influant sur la santé de la population et de l'individu permet la mise en place de stratégies de prévention par l'information, l'éducation, la mise en place de normes sanitaires. Ces stratégies sont basées sur la gestion active et responsabilisée par la personne de son « capital santé » dans tous les aspects de la vie. L'éducation pour la santé vise à aider chaque individu à s'approprier progressivement les moyens d'opérer des choix, d'adopter des comportements responsables pour lui même comme vis-à-vis d'autrui et de l'environnement par la facilitation de l'accès aux connaissances, permettant l'acquisition des comportements favorables.